



ANNONCEMENT

CHAMPIONNATS DE LIGUE ILE DE FRANCE OPEN

FINAL DU TROPHEE NATIONAL

Saison 2014/2015

Dimanche 17 MAI 2015

**Patinoire de Fontenay sous-bois
8 avenue Charles GARCIA**

Sous l'égide de la Ligue IDF des sports de glace, et du comité régional Vitesse, les Championnats de Ligue OPEN d'île de France de Short-track se dérouleront à la patinoire de Fontenay sous-bois le dimanche 17 mai 2015 à partir de 8h 30 .

Etant la dernière compétition de ligue open de la saison, les trophées nationaux seront remis à la fin de cette compétition.

1. Règles générales

Les championnats de Ligue se dérouleront conformément aux règles énoncées dans le règlement national des compétitions short-track, le cas échéant complétées par le présent announcement. Ils sont ouverts aux patineurs détenteurs d'une licence compétition vitesse auprès de la FFSG et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

2. Distances :

Individuelles : Hommes ou Dames :

Juniors E	500 m	333 m	777 m	sur sélection
Juniors D	777 m	500 m	1000 m	sur sélection
Juniors C	1000 m	500 m	1000 m	sur sélection
Juniors B	1000 m	500 m	1500 m	sur sélection
Juniors A	1000 m	500 m	1500 m	sur sélection
Seniors	1000 m	500 m	1500 m	sur sélection

Relais : Hommes ou Dames 3000 m

Ces derniers seront constitués d'équipes de patineurs de même club. Si le temps le permet, pourront courir en hors concours des équipes composées de membres de clubs différents.

Précisions sur la constitution des séries :

Il conviendra d'éviter les courses à 2 patineurs en série.

Il est possible de faire courir les séries et finales à 5 ou 6 patineurs selon le niveau des concurrents.

Selon les inscrits il pourra être procédé à un regroupement hommes –dames.

3. Programme

Le programme des épreuves sera calé définitivement en fonction du nombre d'inscrits à la compétition.

4. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 58x28 sur laquelle seront tracées 5 pistes de 111,12m. Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection

5. Critères de participation

Peuvent participer aux Championnats de Ligue, les patineurs licenciés compétition vitesse dans un club affilié à la FFSG, et qui ont réalisé les temps de sélection fixés dans le règlement national depuis le 1er juillet 2013 jusqu'au jour précédent le départ de la première course.

Les patineurs ayant obtenu leurs temps pendant le challenge précédent peuvent courir, à cet effet ils devront avoir été préinscrits.

Peuvent être admis les patineurs de pays étrangers licenciés dans une fédération membre de l'ISU et remplissant les conditions de temps.

Les temps de sélection sont les suivants :

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
Seniors	500 m	0.57.000	0.51.000
Juniors A	500 m	0.59.000	0.53.000
Juniors B	500 m	1.00.000	0.55.000
Juniors C	500 m	1.03.000	0.58.000
Juniors D	500 m	1.08.000	1.03.000
Juniors E	500 m	1.12.000	1.07.000
	333 m	0.50.000	0.48.000

6. Classement Individuel

Pour être classé, le patineur doit être présent au départ de la première course. Toutes les distances se courent à partir des séries et par élimination jusqu'à la finale.

Seront organisées pour chaque distance des finales A et B, sauf si le nombre de patineurs n'est pas suffisant. Si une finale B n'a qu'un seul patineur, la finale ne sera pas courue, mais le patineur recevra les points de finale correspondant à son classement.

Les éliminés des tours préliminaires (séries, quarts, etc.) courent des finales de consolation, sans attribution de points (ex : finales C et D pour les éliminés en quart de finale)

La 3e distance dite super-finale ne sera courue qu'en finale A ; y participeront les 6 meilleurs classés des 3 premières distances, plus ex-æquo éventuels.

Les Pénalités, cartons jaunes, cartons rouges seront appliqués conformément aux règles ISU. Le classement général sera établi par addition des points de finales obtenus dans chaque distance.

Dans le cas de regroupement de catégories, le classement sera établi distinctement pour chacune des catégories.

7. Inscriptions

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront parvenir sur le site CSNPV à l'adresse <http://inscriptions.csnpv.fr>

Inscriptions au plus tard le 10 mai 2015

Le montant des frais d'inscriptions est de **20 € par patineur**, à régler par Chèque avant la compétition.

8. Réunion des coaches et team leaders

La réunion officielle de la compétition se tiendra **dimanche 17 mai à 8h30**, sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition **Jean Claude Hervé** et du Compétiteur Steward **Patrice Bell**

9. Recompenses

Classement individuel :

Le classement général distinguera les vainqueurs dans chaque catégorie hommes/ dames. Dans le cas de regroupements, un classement de la distance sera établi pour chacune des catégories permettant la remise des récompenses. Mais sans attribution de points de finales particulière.

Classement par club

Un classement par club sera réalisé en totalisant les points acquis en finales A et B par les patineurs du club.

10. Trophée national

Fontenay est le dernier championnat de ligue de la saison sportive.

Conformément au règlement national, il sera établi le classement des participants à tous les championnats de Ligue de la saison

Le nombre de points attribué à chaque patineur se fera selon son classement obtenu à chaque manche des championnats de ligue. (1er 25 Pt, 2nd 24 pt 3ème 23 pt25ème et les suivants 1pt)

Le vainqueur sera la patineuse ou le patineur qui aura cumulé le plus grand nombre de points sur l'ensemble des manches. En cas d'égalité, les patineurs seront départagés

- Par la meilleure place obtenue sur une des manches - Par la seconde meilleure place obtenue sur une des manches

- Si égalité totale, c'est le classement obtenu sur la dernière manche (ou la précédente si pas de participation des patineurs concernés à la dernière manche) qui départagera les patineurs.

Le vainqueur de chaque catégorie, recevra de la part de la CSNPV le trophée national de sa catégorie.

11. Service medical

Présence du service médical de la croix rouge

12. Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

13. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participants dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à **Michel Prigent** mic.prigent2@orange.fr 0672563259

Michel PRIGENT
Président de l'USF
Patinage de vitesse